

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 15 octobre 2024

Le SNETAA reçu par Alexandre Portier, nouveau ministre délégué chargé de la réussite scolaire et de l'enseignement professionnel ce jour

Alexandre Portier, nouveau ministre délégué chargé de la réussite scolaire et de l'enseignement professionnel a souhaité recevoir le SNETAA en audience ce mardi 15 octobre. Il était accompagné de son directeur de cabinet.

Il a d'abord souhaité dire tout le bien et l'ambition qu'il avait pour l'enseignement professionnel et sa volonté de valoriser cette voie sur la durée en présentant ses dossiers prioritaires :

- le travail dès l'amont (au collège) pour réduire l'effet « subi » de l'orientation d'élèves en fin de troisième ;
- réussir l'inclusion scolaire pour les enfants en situation de handicap y compris dans les LP qui sont les moins dotés en moyens (AESH, ULIS, ULIS pro...) ;
- travailler les cartes de formation.

Si on peut adhérer à ses intentions, il a tenté de démontrer que l'Éducation nationale avait trop fait l'objet de réformes et contre-réformes qui brouillaient tous les acteurs de l'École. C'est pourquoi il a affirmé son intention, de ne pas revenir sur la réforme des lycées professionnels Grandjean, d'autant plus que l'année scolaire a débuté.

Le SNETAA a dit sa ferme opposition à cette réforme dépourvue de sens et coûteuse pour le budget de l'État. La terminale bac pro, telle qu'engagée à cette rentrée de septembre dernier, est pour 7 lycées pro sur 10 absolument non effective à cette date tant dans les préparations du nombre supplémentaire de semaines de stages (4 semaines en plus de PFMP faisant passer les 20 semaines de stage à 24 semaines), que l'organisation des cours pour les élèves qui n'auront pas fait le choix de ces 4 semaines (ou qui n'auront pas trouvé d'entreprises qui les acceptent quand elles subissent les assauts de tous les jeunes, de tous les niveaux, des élèves de 3e, en passant par les élèves de seconde LGT, ceux de CAP, de bac pro, de BTS et les étudiants de premier cycle. Sans compter les 830 000 apprentis essentiellement de l'enseignement supérieur). La problématique est encore plus importante pour les examens coupés entre ceux qui se tiendront début mai et ceux fin juin : aucune anticipation et aucune préparation n'est en cours auprès des collègues et des établissements scolaires, centres d'examens.

Nous avons demandé a minima que tous les examens de terminale bac pro soient regroupés en juin pour une parfaite lisibilité – comme l'avait fait l'ancien ministre de l'Éducation nationale dans le cadre de la réforme du baccalauréat général et technologique.

S'il a semblé très sceptique, il a promis d'examiner cette question.

Nous avons porté l'ensemble des mandats du SNETAA, spécifiques à l'enseignement professionnel, pendant deux heures. En particulier sur le lien école/entreprises, les atteintes à la laïcité, les violences subies par les personnels de la voie pro, la nécessaire création de diplômes qui manquent, la perte de sens et l'immense fatigue voire le désespoir de nombreux professeurs déjà à cette date si peu avancée du calendrier scolaire.

Si on regrette qu'il donne une fin de non-recevoir à notre exigence d'abrogation de la réforme Grandjean, pour une première prise de contact, le ministre a semblé à l'écoute ; il a affirmé sa volonté de « donner ses chances au dialogue social » ; nous attendons des actes clairs avant de lui en donner quitus.

Le SNETAA-FO lui a rappelé que nous attendions des actes rapides et forts en direction des personnels, ce qui conditionnera la confiance obligatoirement à recouvrer entre le ministère et les professeurs de lycée professionnel.

Dès maintenant, ce sont les équipes du SNETAA-FO dans les académies qui vont solliciter les audiences auprès des rectrices et recteurs pour donner corps au plus près du terrain à nos mandats et à nos exigences pour concrètement endiguer cet usage de la voie professionnelle comme variable d'ajustement du système scolaire et qu'on lui accorde enfin les priorités que la situation exige.

Nous demandons au ministre que les rectrices et recteurs soient invités à recevoir les équipes académiques du SNETAA, premier syndicat de l'enseignement professionnel.